

RO SERVICE+ CONDITIONS RELATIVES A LA GARANTIE DE 5 ANS ET MONTANT MAXIMAL DES REPARATIONS

1. Généralités

1. Si un nouvel outil, une nouvelle machine ou un nouvel appareil ROTHENBERGER (désignés ci-après par « **Outil** ») est enregistré(e) à RO SERVICE+ sur www.rothenberger.com, ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH, Industriestr. 7, 65779 Kelkheim, Allemagne (ci-après « **nous** ») octroie des garanties selon les dispositions suivantes. Nous consentons par ailleurs à un montant limite des frais de réparation pour les outils enregistrés selon les dispositions suivantes.

2. L'enregistrement à RO SERVICE+ se fait uniquement en ligne et peut être réalisé par le revendeur au moment de la vente ou par l'acheteur lui-même. Les prestations réalisées dans le cadre du RO SERVICE+ sont toujours liées à un outil donné, autrement dit, chaque outil acheté doit être enregistré sur le portail RO SERVICE+ pour que la prestation puisse être consentie.

3. RO SERVICE+ est disponible après achat uniquement dans les pays où il est proposé. Soit, à l'heure actuelle, la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas. La liste des pays proposant le service est à retrouver sur <https://rothenberger.infotip-rt.com/service.xhtml>.

4. Le client assume les risques inhérents au transport lors de l'envoi et des retours des outils. Cela vaut également lorsque les frais d'envoi sont à notre charge.

5. L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du RO SERVICE+ sont soumises au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux prétentions légales à la garantie.

6. Le client doit vider les outils renfermant de l'acide avant le transport.

2. Garantie générale de 5 ans relative à RO SERVICE+

1. La garantie est de cinq ans et prend effet à l'achat du nouvel outil par le premier acheteur chez le revendeur. La date sur le justificatif d'achat fait foi.

2. Pour que la garantie puisse s'appliquer, il est nécessaire que (i) le client enregistre dans les quatre semaines suivant la date d'achat l'outil via le lien suivant <https://rothenberger.infotip-rt.com/service.xhtml> et que (ii) le client respecte les cycles de maintenance et les instructions d'entretien indiqués dans le mode d'emploi.

3. Au titre de la garantie, nous proposons gratuitement des réparations pour les défauts induits par des vices matériels ou de fabrication. Les consommables (en particulier les batteries, les câbles de poussée, les kits Frontglas et le boîtier de la tête de caméra, les spirales, les filtres, les brosses à charbon, les mâchoires de serrage, etc.) sont exclues de la garantie. Le revendeur ou le client doit faire valoir le droit à la garantie en ligne, sur le portail RO SERVICE+. Pour les outils renvoyés sans passer au préalable par cette étape, aucune garantie ne s'applique et nous nous réservons le droit de refuser la réception de l'outil. Le justificatif d'achat portant la date d'achat doit être soit scanné et téléversé lors de l'enregistrement ou de la demande d'application de la garantie, soit joint en copie à l'outil.

4. Les réparations entrant dans le cadre de la garantie doivent exclusivement être réalisées par nos ateliers et prestataires agréés. La garantie ne s'applique pas aux utilisations non conformes, telles que :

- l'utilisation excessive de l'outil
- l'utilisation d'outils inappropriés
- l'usage de la force
- les dégâts provenant de facteurs externes tels que le sable ou la suie
- les dégâts causés par le non-respect du mode d'emploi, par ex. raccordement à une tension secteur / un courant erroné(e) ou le non-respect de la notice constructeur
- une utilisation prolongée et un usage industriel

5. La garantie ne s'applique pas non plus pour (i) les outils entièrement ou partiellement démontés, (ii) les dégâts causés par des tentatives de réparation ainsi que (iii) les outils ayant fait l'objet d'ajouts ou d'altérations. Le client n'est pas habilité à céder ses droits à la garantie.

6. Toutes les pièces d'origine qui sont remplacées à l'occasion d'une prestation de service ou de garantie deviennent notre propriété tandis que les nouvelles pièces ou les pièces remplacées sont la propriété du client. Les prestations de service ou de garantie ne prolongent ni ne font recourir la période de garantie.

7. Nous nous réservons le droit de proposer, en lieu et place d'une réparation, un outil similaire, un outil neuf de la gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable. En cas d'impossibilité de notre part de procéder à la réparation ou au remplacement, nous rembourserons la valeur vénale du produit.

8. Le transport depuis le client jusqu'à nous est gratuit pour le client à condition d'utiliser le service d'enlèvement proposé. La demande doit en être faite via le portail du service et un conditionnement approprié pour le transport doit être choisi. L'appareil peut sinon être remis au revendeur.

3. Garantie de 3 ans pour les batteries CAS et AMPShare

1. Par dérogation au point 2.3 (exclusion de garantie pour les consommables), nous proposons une garantie de trois ans sur nos batteries CAS et AMPShare. Celle-ci prend effet à l'achat par le premier utilisateur final, la date sur le justificatif d'achat faisant foi. Pour pouvoir faire valoir la garantie sur des batteries CAS ou AMPShare achetées individuellement, l'acheteur doit les enregistrer dans les quatre semaines qui suivent la date d'achat.

2. Si un outil acheté est fourni avec la batterie CAS ou AMPShare, il n'est pas nécessaire d'enregistrer la batterie séparément pour bénéficier de la garantie.

4. Garantie d'échange de 5 ans pour les outils manuels proposés en coffret ROBOX

1. Une garantie d'échange élargie s'applique aux outils qui nous sont achetés dans un coffret ROBOX. Ceux-ci sont également soumis aux conditions listées au point 2 mais avec les particularités suivantes :

2. nous appliquons la garantie en remplaçant gratuitement l'outil après avoir réceptionné l'outil défectueux. Cela ne concerne pas les défauts résultant d'un usage inapproprié ou d'un endommagement délibéré (y compris des altérations ou des tentatives de réparation).

3. Le transport depuis le client jusqu'à nous est gratuit pour le client à condition d'utiliser le service d'enlèvement proposé. La demande doit en être faite via le portail du service et un conditionnement approprié pour le transport doit être choisi. L'outil peut sinon être remis au revendeur. Le client assume les risques inhérents au transport lors de l'envoi et des retours.

5. Plafond des frais de réparation

1. Autre avantage de RO SERVICE+ : le plafonnement des frais de réparation. Vous êtes ainsi, en tant que client, assuré qu'une réparation ne coûtera pas plus cher que les taux maximum indiqués pour chaque outil et à un instant T sur la page d'accueil de RO SERVICE+ (www.rothenberger.de/service). Ainsi, aucune mauvaise surprise quant à vos dépenses. Si les réparations sont inférieures au plafond des coûts, seule l'intervention en elle-même (matériel et main d'œuvre inclus) vous est facturée.

2. Si une réparation n'est pas possible ou non rentable, du fait par exemple du trop grand endommagement d'un outil rendant la remise en état économiquement peu pertinente ou si une pièce de rechange n'est plus disponible pour des appareils anciens, nous nous réservons le droit, de proposer, en lieu et place d'une réparation, un outil similaire, un outil neuf de la gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable. Notre objectif premier est de garantir votre satisfaction.

3. Dans le cas des outils partiellement ou entièrement démontés ainsi que les dégâts résultant de tentatives de réparation ainsi que des outils sur lesquels des ajouts ou des altérations ont été réalisés,



nous nous réservons le droit, d'échanger l'outil, dans la limite du plafond des réparations, contre un outil similaire, un outil neuf de la gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable.

Contact :

ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH

Service Center

Am Hühnerberg 4

65779 Kelkheim/Allemagne

Téléphone + 49 (0) 6195 / 800 - 8200

Fax + 49 (0) 6195 / 800 - 7491

service@rothenberger.com